

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par la société PUBONLINE.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à PUBONLINE implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente et de service. Elles sont accessibles à tout moment sur www.pubonline.com et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

ARTICLE 2 - RESPONSABILITE DU CLIENT

Le client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

Les informations diffusées sur le site Internet par le client après sa mise en ligne ainsi que celles fournies à la création du site sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le client s'engage à fournir à PUBONLINE des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

ARTICLE 3 - LA CONCEPTION DU SITE INTERNET

La société PUBONLINE assure la conception en utilisant les technologies permettant de réaliser des sites internet en vue de leurs consultations sur le réseau Internet.

Les prestations portent sur la réalisation d'un site internet, selon les spécifications du cahier des charges comprenant notamment :

- L'incorporation des textes clients, lesquels devront être saisis sur support informatique par les intéressés.
- La création ou l'adaptation de l'arborescence du site, les liens hypertextes, les graphismes, les sons et les vidéos.

PUBONLINE s'engage à concevoir et réaliser le site en mettant en place les informations et données fournies par le client, en adaptant et en mettant en forme le contenu, sous réserve des données notoirement protégées ou manifestation illicites que PUBONLINE se réserve le droit de refuser.

PUBONLINE assure la programmation nécessaire à la bonne consultation du site, et la mise en format numérique des éléments selon les technologies standards en cours. PUBONLINE assure la réalisation et la mise en place définitive du site, ou dans le cas où le contenu est en attente, de l'enveloppe du site vide de contenu, ainsi que de l'espace d'administration permettant au client de finaliser lui-même son site si la technologie utilisée le permet.

Il doit vérifier avant le lancement, le fonctionnement du site, effectuer tous tests nécessaires à l'utilisation de toutes les composantes et parties du site.

ARTICLE 4 - DELAI DE REALISATION DU SITE

Le délai de réalisation du site par la société PUBONLINE ne peut dépasser six semaines à réception de l'ensemble des données et informations à fournir par le client.

En cas de demandes nécessitant un développement spécifique, la société PUBONLINE se réserve le droit de prolonger ce délai en informant le client avant l'expiration du délai de 6 semaines.

Le site Internet sera considéré comme étant accepté par le client si celui-ci n'émet aucune opposition à la conformité du site deux jours ouvrés après la réception de l'email lui confirmant la livraison et la mise en ligne du site internet.

La signature par le client du présent contrat est le fait déclencheur d'une part de l'exigibilité des échéances. Les modifications demandées par le client dans le cadre de la conception du site doivent impérativement faire l'objet d'une demande écrite adressée par mail, télécopie ou courrier. A défaut elles ne seront pas prises en compte par PUBONLINE.

ARTICLE 5 - ENREGISTREMENT DU NOM DE DOMAINE

PUBONLINE enregistre au nom du client, le nom de domaine, choisi par ce dernier, étant précisé que le client se sera assuré préalablement de la disponibilité conformément au droit de la propriété intellectuelle et notamment des marques et signes distinctifs déposés ou notoires.

Dans l'hypothèse où le nom de domaine choisi aurait déjà été déposé, la société PUBONLINE informera son client dans les meilleurs délais, par courrier, mail ou télécopie. A réception de cette information, le client transmettra à la société PUBONLINE le nouveau nom de domaine souhaité. A défaut, la société PUBONLINE, après avoir procédé aux vérifications nécessaires, attribuera sous sa seule responsabilité un nom de domaine au site qu'elle aura conçu pour le client.

ARTICLE 6 - L'HEBERGEMENT

La prestation d'hébergement est sous traitée par la société PUBONLINE à la société OXIANET ou à toute autre société de son choix présentant les mêmes caractéristiques de sérieux et de notoriété que ladite société. La société PUBONLINE s'engage à faire héberger sur un centre serveur le site internet du client et par conséquent à faire respecter les prestations suivantes:

- La visibilité du site internet sur l'ensemble du réseau.
- La surveillance du bon fonctionnement du centre serveur.

La société PUBONLINE crée jusqu'à 5 adresses électroniques en rapport avec le nom de domaine du client.

ARTICLE 7 – REFERENCEMENT

Le référencement est la technique visant à inscrire et à enregistrer le site internet auprès d'un annuaire, d'un moteur de recherche afin de le faire connaître. La société PUBONLINE s'engage à concevoir un produit dont le code de programmation est spécialement écrit pour optimiser le référencement naturel du site.

Cette prestation ne comprend pas l'achat de mots clés, ou d'encart publicitaires (échange de bannière, annuaires payants, campagne de liens sponsorisés...).

ARTICLE 8 - MAINTENANCE DU SITE ET MODIFICATIONS

La société PUBONLINE met à la disposition du client pendant la durée du contrat les moyens humains et techniques nécessaires à la maintenance de son site.

Le client dispose de deux modifications annuelles après validation de son site.

Ces modifications ne doivent pas pouvoir être faites par le client lui-même ni modifier la structure même du site (navigation, ergonomie, positionnement des éléments principaux...).

Ces modifications doivent impérativement faire l'objet d'une demande formulée par mail ou télécopie.

La société PUBONLINE effectue les modifications demandées dans un délai de quinze jours ouvrés à compter de la réception de la demande écrite formulée par le client selon l'une ou l'autre des formes mentionnées ci-dessus, à condition que les modifications se limitent aux éléments suivants :

- Changement de raison sociale (dénomination) et/ou logo.
- Changement d'adresse Email de réception ou inscrite sur le site.
- Changement des coordonnées.
- Changement de texte ou de photos non modifiables par le client (notamment corrections de fautes d'orthographe)
- Rétablissement de liens Hypertextes qui ne marchent pas.

Toute autre demande fera l'objet d'une étude de faisabilité préalable par notre service technique et sera réalisée dans les dix jours de la réception du devis accepté par le client et concernant :

- Remise en état fonctionnel de l'intégralité du site (site quasi intégralement supprimé, ou rendu inopérant par les modifications du client).
- Ajout de nouvelles fonctionnalités non prévues initialement.
- La modification de l'en-tête du site (mots clés, titres et description).
- Ajout de pages supplémentaires modifiant la structure du site (nouveau développement graphique par exemple).
- Changement des couleurs du site, de sa charte graphique ou de la mise en page.
- Modification longue ou trop détaillée pouvant s'apparenter à une nouvelle création.
- Animation flash, vidéo.

Toute demande supplémentaire sera étudiée sous les mêmes conditions de forme et de délai par le service technique afin d'en déterminer la faisabilité, la pertinence et l'utilité. La société PUBONLINE se réservant le droit de ne pas réaliser une telle modification si elle compromet l'intégrité de son système ou nécessite un développement trop lourd.

ARTICLE 9 - ADMINISTRATION DU SITE

La société PUBONLINE fournit au client ayant souscrit à une offre permettant son administration, les codes administrateurs lui permettant de modifier à volonté les textes et images de son site.

Le contenu ainsi créé est sous la seule responsabilité du client qui aura pris soin de vérifier qu'il n'enfreint pas la législation en vigueur.

La société PUBONLINE ne peut en aucun cas être tenue responsable du contenu que le client aura lui-même intégré dans son site.

ARTICLE 10 - LICENCE D'EXPLOITATION

La société PUBONLINE est propriétaire des droits intellectuels sur l'architecture technique (arborescence, navigation, fonctionnalités, applications etc.) et la charte graphique (puces, logos, icônes, pictogrammes etc.) du site internet.

A ce titre, il confère au client une licence d'exploitation sur l'architecture technique et la charte graphique de ce site pendant la durée du contrat.

ARTICLE 11 - DECLARATION DU CLIENT

Le client déclare bien connaître l'internet, ses caractéristiques et ses limites et reconnaît notamment :

- Que les transmissions de données sur l'internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses qui sont parfois saturées à certaines périodes de la journée.
- Que les utilisateurs du site internet sont susceptibles d'être localisés en tous lieux à travers le monde, et que partant de cela, le contenu du site internet peut être reproduit, représenté ou, plus généralement, diffusé sans aucune limitation géographique.
- Que les données circulant sur l'internet ne sont pas protégées contre les détournements éventuels et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels et plus généralement, de toutes informations à caractère sensible sont sous la seule responsabilité de client.

ARTICLE 12 - MENTION DU PRESTATAIRE SUR LE SITE

Le client autorise la société PUBONLINE à utiliser son site dans le cadre de sa propre promotion, et à ce titre l'utiliser comme référence sur son propre site, ou autres supports de publicité.

Le client autorise à faire figurer sur son site une mention relative à la société PUBONLINE, comme par exemple son logo et un lien hypertexte.

Dans le cadre d'un site ayant des mentions légales, le prestataire sera inscrit sous la dénomination commerciale PUBONLINE.

ARTICLE 13 - RESPONSABILITES DU PRESTATAIRE

D'un commun accord, les parties conviennent que PUBONLINE est soumis à une obligation de résultat au titre de la réalisation du site.

D'un commun accord, les parties conviennent que PUBONLINE est soumis à une obligation de moyen au titre de l'hébergement et de la demande d'achat du nom de domaine.

D'un commun accord, les parties conviennent que PUBONLINE est soumis à une obligation de moyen renforcé au titre de la maintenance.

PUBONLINE :

- Décline toute responsabilité en cas d'infraction au regard des droits de propriété industrielle, en particulier sur les contenu, textes et images, sur le nom de domaine, sur l'utilisation de noms de marques. Le client a dans tous les cas la charge de vérifier les droits d'auteur et d'obtenir le cas échéant l'autorisation expresse desdits auteurs, préalablement à la création ou l'intégration dans le site des œuvres protégées.
- Décline toute responsabilité sur la diffusion de données illicites comme consécutives d'une part des délits de presse, tels que prévus et réprimés par la loi de 1881 en matière de diffamation, provocation ou crimes racistes, offense aux personnes physiques, et publications interdites, et d'autre part d'atteinte au respect de la vie privée et à l'image de la personne au sens de l'article 9 du Code Civil et L226-1 du Code Pénal, tel que modifié par la Loi du 19 septembre 2000.
- Décline toute responsabilité sur le traitement informatique par le client de données nominatives et personnelles de tiers pour lesquelles le client s'engage à obtenir l'autorisation préalablement à toute diffusion, conformément à la réglementation applicable et notamment à la Loi n°78-17 du 06 janvier 1978 intitulée « Informatique et liberté », la Directive européenne n°95-46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la directive Européenne n°2002-58 du 12 juillet 2002 concernant le traitement de données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques ainsi qu'à la Convention du Conseil de l'Europe n°108 du 28 janvier 1981. – décline dans les mêmes conditions toute responsabilité sur la diffusion d'informations et de données contraires aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Dans tous les cas précités, le client, dans ses rapports avec PUBONLINE, supportera la responsabilité finale au cas de diffusion de données protégées, illicites ou nominatives et personnelles, conformément aux règles applicables ci-dessous rappelées :

- PUBONLINE est tenu d'une obligation de moyen, d'informations et de vigilance à l'égard de son client, sa responsabilité étant écartée dès lors qu'il n'a pas eu effectivement connaissance du caractère illicite ou protégé des informations diffusées par le client, ou lorsque saisi par une autorité judiciaire ou un tiers il n'a pas agi immédiatement afin de faire cesser l'infraction, conformément à la Directive Européenne n°2000-31 du 08 juin 2000 et à l'Article 6 de la Loi n°2004-575 du 21 juin 2004. La loi de 2004 précitée ne prévoit pas à la charge du prestataire technique « d'obligation générale de surveillance des informations transmises ou stockées, ni des faits ou des circonstances révélant des activités illicites ».

- PUBONLINE, réalisateur du site, ne saurait être tenu pour responsable de la diffusion de données illicites constitutives d'un délit de presse ou attentatoires au respect de la vie privée et des personnes, seul le client en tant que fournisseur desdites données utilisées pour la conception et la réalisation du site étant responsable au sens de la Directive du 08 juin 2000.

Le site pourra être immédiatement mis hors ligne par la société PUBONLINE s'il est avéré qu'il met à dispositions du contenu à caractère pornographique, humiliant, dégradant, pédophile, raciste, incitant à la haine, attentatoire à l'intégrité, l'honneur ou la considération, injurieux ou diffamatoire sans que cela ne donne droit à indemnités ou dommages et intérêts. Les sommes dues restantes du présent contrat seront toujours exigible.

ARTICLE 14 – GARANTIE

Le client garantit PUBONLINE dans les termes et conditions visées à l'article 13 des présentes contre tout recours ou action que pourraient lui intenter, à un titre quelconque, à l'occasion de l'exercice des droits lui étant consentis par le présent contrat, tout utilisateur ou tiers et d'une manière générale les auteurs ou les ayants droits ou éditeurs ainsi que toute personne ayant participé directement ou indirectement au développement ou à la réalisation du site, et toute personne susceptible de faire valoir des droits quelconques sur tout ou partie du site.

ARTICLE 15 – DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois irrévocable et indivisible. A l'issue de cette période, le contrat sera renouvelé par tacite reconduction, pour une période de 12 mois. Dans le cas où le client ne souhaite pas bénéficier du prolongement de son contrat, il devra en avertir le prestataire par lettre recommandée, au plus tard 2 mois avant échéance de la période en cours.

ARTICLE 16 – RESILIATION

Le présent contrat peut être résilié de plein droit par PUBONLINE, sans aucune formalité judiciaire, huit jours après une mise en demeure restée infructueuse, dans les cas suivants :

- Non paiement à terme de l'échéance principale
- Non exécution d'une seule des conditions du contrat
- Inexactitude des déclarations transmises par le client au prestataire
- Non réalisation de ses obligations de déclarations par le client
- Si le site Internet, ou des éléments du site Internet viole les droits de tiers ou est contraire à l'ordre public

ARTICLE 17 – CONFIDENTIALITE

Pendant toute la durée des présentes et même après leurs cessations, pour quelque cause que ce soit, PUBONLINE s'engage à conserver strictement confidentielles l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit, économiques, techniques relatifs au client et à toute personne liée de quelque façon que ce soit à ce dernier, auquel il aura

pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution des présentes.

PUBONLINE prendra vis à vis de son personnel, de ses filiales et sous traitants éventuels, toutes mesures nécessaires pour assurer sous sa responsabilité le respect de l'obligation de confidentialité ci-dessus visée.

ARTICLE 18 - FIN DE CONTRAT

A la fin du contrat, le site sera supprimé des serveurs utilisés par la société PUBONLINE

ARTICLE 19 – TARIFS

Les tarifs en vigueur des prestations de nos formules « Tout inclus » sont disponibles sur le site Internet www.pubonline.com ou auprès de PUBONLINE pour les autres, sur simple demande. Ils sont exprimés hors taxes et sont révisables à chaque date anniversaire du contrat en cours.

En cas de hausse des tarifs, la modification correspondante sera notifiée au client au moins un mois avant sa date d'application. A défaut de contestation par le client de ces nouveaux tarifs dans le respect du délai indiqué ci-dessus, ceux-ci seront réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le client.

ARTICLE 20 – PAIEMENT

En rémunération de ses prestations, PUBONLINE percevra les sommes dont les montants sont fixés à la commande. Les prix indiqués sont hors taxes. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à l'époque de la facturation.

Le paiement des prestations annuelles (hébergement, gestion du nom de domaine, redirections, sites vitrines, sites de catalogue, site marchand ...) se fait à la commande et à chaque date d'anniversaire pour la période suivante.

ARTICLE 21 - RETARD DE PAIEMENT

En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans les cas où les sommes dues sont payées après cette date. Une majoration de 10% du montant des sommes restant dues est alors appliquée sans aucune autre forme de préavis.

En cas de retard ou d'incident de paiement, PUBONLINE se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Fait à Lyon en 2 exemplaires

Le